



Madame Najat VALLAUD-BELKACEM
Ministère de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75007 PARIS

N/R : CC/NA 50 15/16

Paris, le 3 décembre 2015

Madame la Ministre,

Je me permets d'attirer votre attention sur le dossier de la simplification des tâches des directeurs d'école qui, localement, est au point mort.

Suite aux discussions menées avec le ministère, la circulaire 2014-138 du 23 octobre 2014 précise que des protocoles académiques sur la simplification des tâches doivent voir le jour, après une phase de concertations départementales qui devait se tenir jusqu'en mai 2015.

Or, à ce jour, force est de constater que bien peu d'académies ont respecté ces délais et que les concertations départementales sont loin de s'être tenues partout. Ainsi, à notre connaissance, seules 4 académies auraient rendu leur copie en rédigeant un tel protocole.

Cette même circulaire précise que durant cette année scolaire, un comité de suivi des protocoles, présidé par le Secrétaire général du Rectorat, doit être mis en place. Or, il s'avère, là encore, que ceux-ci n'ont toujours pas été créés.

Dans le cadre de la priorité au primaire, la question de la direction d'école ne peut pas être considérée comme annexe et les conditions de travail des directeurs d'école traitées à la légère. Parce que ces personnels constituent un point d'appui indispensable dans le cadre de la refondation de l'Ecole, je souhaite que les engagements que vous avez pris soient mis en œuvre sur le terrain et respectés.

Aussi je sollicite une audience pour pouvoir disposer d'un bilan exhaustif du traitement local de ce dossier et des modalités à mettre en œuvre pour le faire aboutir. L'impatience sur le terrain est grande. Un traitement encore différé de ces situations nous conduirait à engager, avec les directeurs, des actions de nature à perturber le fonctionnement administratif des écoles.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Christian CHEVALIER
Secrétaire général

Copie : M. Bernard LEJEUNE et Mme Florence ROBINE